Lycée Français de Prague

# Compte rendu du Conseil d'Ecole
# 5 novembre 2026

Mme RAYNAL ouvre à 17h05 le premier Conseil d'école de l'année scolaire 2026-2027.
Mme RAYNAL invite les membres à se présenter lors d'un tour de table.
Mme Nina FELICES accepte la charge du secrétariat nécessaire à la rédaction du compte rendu de cette réunion.
Le Conseil de ce jour se compose des personnes suivantes :

**Direction de l'établissement**

- Mme Nadine LORENZO, Proviseure
- M. Emmanuel GUILLEMIN, DAF
- Mme Christelle RAYNAL, Directrice des classes primaires, présidente du Conseil

**Représentants des enseignants**

- Mme Cheryl DRABOVA (PS)
- Mme Mme Anélia DE SOTILLO (MS/GS)
- M. Markos PANDELIDES (MS-GS)
- Mme Florence MERCERON (CP)
- Mme Nina FELICES (CP)
- Mme Maud BENOIST (CP)
- M. Paul COATS (CE1)
- Mme Annie-Claude BOUHERET (CE1)
- Mme Georgiana BURTON (CE2)
- Mme Natacha LE GALL (CM1)
- M. Thomas PERRIN (CM2)
- M. Johann TIRLEMONT (CM2)
- Mme Therese SEGUIN (SI)
- Mme Angeline HO (SI/ESL)

**Représentants des parents**

- Mme Léna BAUDE
- Mme Jana BRODANI
- M. Sébastien DURRMEYER
- Mme Magdalena KŘÍŽOVÁ
- M. Cédric LEGENDRE
- Mme Emmanuela MALATESTA
- M. Duc PHUNG
- M. Florian POLLET
- Mme Maria STAROVA

**Personnes invitées**

- Mme Océane LAFFAY, Stagiaire Master MEEF UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

**Personnes excusées**

- Mme Janel REJNA, Enseignante (CP)
- Mme Alena BESSE
- Mme Alexandra PICCOLOTTO, Représentant de parents
- M. Clément MAUFRAS, Représentant de parents

**Ordre du jour**

L'ordre du jour suivant est adopté en début de séance :

1. **Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 25 juin 2026**
2. **Installation du Conseil**
3. **Organisation et fonctionnement de l'école**
   - **Effectifs de la rentrée**
   - **Consignes de sécurité**
   - **Gestion des retards et des absences**
   - **La cantine**
   - **Le périscolaire de l'APE**
   - **Les travaux**
4. **Plan annuel pédagogique**
   - **Les priorités pédagogiques**
   - **Les évaluations nationales**
   - **Les mesures en faveur des élèves**
   - **Les projets**
5. **Questions diverses**

## 1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 25 juin 2026

Il n'y a pas de remarque sur le procès-verbal du dernier conseil d'école du 25 juin 2026, il est donc adopté à l'unanimité.

## 2. Installation du conseil

Cette année, 12 représentants de parents ont été élus sur la liste présentée par l'APE, sur un total de 15 sièges à pourvoir. Au total, 89 votants se sont exprimés sur 629 électeurs inscrits, soit un taux de participation de 14,15%, en légère hausse par rapport à l'an dernier (13,15 %).

Comme l'an dernier, les représentants de parents ont choisi de se positionner sur un niveau afin d'être plus facilement identifiés par les familles. Cette organisation permet de cibler un ou deux interlocuteurs privilégiés, favorisant ainsi une communication plus claire et plus efficace, tant avec les parents qu'avec les enseignants :

PS/MS/GS: Alessandra PICCOLOTTO (IT, EN, ES, PT, NL, FR) / Alena BESSE (CZ, EN, FR) / Florian POLLET (FR/ENG/DE)
CP: Jana BRODANI (SK, CZ, EN, FR) - Cédric LEGENDRE (FR, EN, DE)
CE1: Léna BAUDE (FR/EN/IT)
CE2: Magdalena KŘÍŽOVÁ (FR/CZ/ENG/ESP/PORT/DE) - Clément MAUFRAS (FR, EN, CZ)
CM1: Emmanuela MALATESTA (FR, EN, CZ, IT, ESP, DE) - Maria STAROVA (CZ, RU, EN, FR)
CM2: Léna BAUDE (FR/EN/IT) - Duc PHUNG (FR, EN, ES)
Référent "Inclusion": Sébastien DURMEYER (EN, ES, CZ, PL, FR)

## 3. Organisation et fonctionnement de l'école

- **Effectifs de la rentrée**

| | SEPTEMBRE 2021 | SEPTEMBRE 2022 | SEPTEMBRE 2023 | SEPTEMBRE 2024 | SEPTEMBRE 2025 | SEPTEMBRE 2026 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| MATERNELLE | 89 | 96 | 125 | 112 | 134 | 109 |
| ELEMENTAIRE | 270 | 272 | 281 | 296 | 277 | 303 |
| **TOTAL** | 359 | 368 | 406 | **408** | **411** | **412** |

| Effectifs | SEPTEMBRE 2021 | SEPTEMBRE 2022 | SEPTEMBRE 2023 | SEPTEMBRE 2024 | SEPTEMBRE 2025 | SEPTEMBRE 2026 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| PS | 21 | 19 | 42 | 21 | 29 | 23 |
| MS | 30 | 30 | 32 | 46 | 39 | 35 |
| GS | 38 | 47 | 51 | 45 | 66 | 51 |
| CP | 61 | 51 | 53 | 61 | 46 | 79 |
| CE1 | 53 | 52 | 54 | 56 | 59 | 46 |
| CE2 | 56 | 54 | 62 | 57 | 57 | 62 |
| CM1 | 53 | 54 | 57 | 62 | 55 | 61 |
| CM2 | 47 | 51 | 56 | 60 | 60 | 55 |

Les effectifs globaux de l'école demeurent stables.
En maternelle, nous observons toutefois une baisse significative des effectifs, avec 43 nouvelles inscriptions contre 67 en 2025-2026, soit une diminution de 16,1 % des effectifs.
À l'inverse, l'école élémentaire enregistre une légère progression de ses effectifs (+ 8,6 %). Cette évolution s'explique principalement par une importante montée de cohorte en CP, avec 79 élèves accueillis cette année contre 46 en 2025-2026. Cette augmentation a conduit à l'ouverture d'une classe supplémentaire de CP.
Cette rentrée est également marquée par l'arrivée de deux nouvelles enseignantes au sein de l'équipe : Nina FELICES, qui prend en charge la nouvelle classe de CP, et Natacha LE GALL, qui rejoint l'équipe à la suite du retour en France de Mme Sophie KRGOVIC.
D'autres changements concernent les personnels de l'école :
- Deux nouvelles ASEM, Fariza KECHIR et Martina NICOD, rejoignent l'équipe à la suite du départ à la retraite d'Eva JAROŠOVÁ et du changement de poste de Nathalie KARDA.
- Nathalie KARDA prend ses fonctions sur le poste d'assistante de vie scolaire du primaire.

➢ **Consignes de sécurité**

Les mesures de sécurité préconisées par les autorités ont été renforcées dès cette rentrée. Dans ce cadre, un dispositif de contrôle des accès par carte dématérialisée avec photographie a été mis en place. Chaque parent d'élève du primaire, ainsi que toute personne désignée comme autorisée à venir chercher un enfant, dispose désormais d'un accès nominatif et sécurisé.

➢ **Gestion des retards et des absences**

Mme Nathalie KARDA est responsable du suivi des retards et des absences. Ses horaires sont de 8h à 13h30.
Les parents sont invités à la contacter à l'adresse suivante : vs.primaire@lfp.cz pour signaler toute absence ou tout retard prévisible, tout en informant également les enseignants concernés.
À partir de 8h30, Mme KARDA enregistre les retards des élèves de la maternelle et de l'élémentaire et remet à l'élève d'élémentaire un billet de retard destiné à l'enseignant. Ce document permet de justifier officiellement l'heure d'arrivée en classe.

Conformément au règlement intérieur, l'assiduité et la ponctualité sont obligatoires. Leur non-respect peut entraîner des conséquences :

*« Art 12-3 Conséquences en cas de manquement à l'obligation d'assiduité et retards répétés En cas de manquement à l'obligation d'assiduité et retards répétés, un courrier de rappel au règlement comprenant le relevé des absences et retards est envoyé. Une rencontre avec la direction est proposée afin d'évaluer la situation. Si la situation perdure, le non-respect de l'obligation d'assiduité et de ponctualité peut entraîner la non réinscription de l'élève dans l'établissement à la rentrée scolaire suivante. »*

Le protocole de suivi des absences et retards est le suivant :

1-Notification écrite

Dès qu'un élève atteint un nombre d'absences ou de retards jugé préoccupant, un courrier de notification est adressé à la famille. Ce courrier a pour objectif d'informer les parents de la situation et de les sensibiliser à l'importance de la régularité scolaire.

2-Entretien individuel

En cas de persistance des absences ou retards, un entretien individuel est organisé avec la famille. Cet échange permet de rappeler les obligations de présence et les dispositions prévues dans le règlement intérieur et financier, que les parents ont approuvé lors de l'inscription. Ce règlement pourrait être à nouveau présenté et signé explicitement afin de rappeler l'engagement pris par les parents au moment de l'inscription.

L'entretien vise également à identifier d'éventuelles difficultés rencontrées et à rechercher, avec la famille, des solutions adaptées pour améliorer l'assiduité de l'élève.

*Question : Les parents sont-ils informés de l'absence de leur enfant lorsque celle-ci n'a pas été signalée au préalable par la famille ? Non, les familles ne sont pas systématiquement contactées lorsque l'absence de leur enfant n'a pas été signalée au préalable. Elles sont toutefois invitées à prévenir l'établissement dès que possible afin de permettre un suivi rigoureux de l'assiduité des élèves.*

### ➢ La cantine

Dominika Záhorská est la nouvelle responsable de la cantine. Le contrat avec ZATISI prenant fin à la fin de l'année scolaire 26-27, un appel à concurrence se fera avant décembre.

*Question : Les parents seront-ils consultés et associés au processus de sélection du futur prestataire de restauration scolaire ? Les représentants des parents seront associés à l'élaboration du cahier des charges afin de faire remonter leurs attentes et leurs propositions. En revanche, le choix final du prestataire relèvera de la responsabilité de l'établissement.*

### ➢ Le périscolaire de l'APE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, 8 à 12 activités sont proposées en première heure de 15h25 à 16h25 et jusqu'à 6 activités au deuxième créneau de 16h30 à 17h30. Le mercredi, les activités s'étendent jusqu'à 15h40 et des ateliers créatifs sont ponctuellement proposés au cours de l'année y compris le samedi matin. Cela représente 266 enfants sur une semaine. L'APE organise également des centres de loisirs la première semaine des vacances d'automne, d'hiver et de printemps. Toutes les informations se trouvent sur leur site à l'adresse suivante : https://www.ape-lfp.cz/

### ➢ Les travaux

Travaux entrepris cet été :

- Rénovation de la salle de SVT
- Peinture cage d'escalier bâtiment G
- Rénovation des portes coupe-feu bâtiment G
- Création d'une nouvelle classe de CP bâtiment maternelle

Travaux à réaliser :

- Réparation des portes de classe bâtiment maternelle
- Abri vélo

Les investissements réalisés en 2026 au primaire :

- Achat de 4 tableaux interactifs en V101 (CE1 BIL FR), V103 (CE1A), V202 (CE2A) et M106 (CPD)

Investissements prévisionnels 2027

- Achat de 2 stores au RDC bâtiment maternelle
- Système d'ouverture des portes (ensemble du lycée)
- Evacuation des eaux pluviales (mur du gymnase)
- Système sonore – alarme PPMS
- Réaménagement des toilettes (bâtiments G et V)

Investissements réalisés, financés par le don de l'APE :

Pour rappel, l'APE a effectué un don global de 250 000 CZK, réparti entre plusieurs projets :

- 50 000 CZK versés au Fonds de solidarité du lycée, destiné à aider les familles qui en font la demande à financer les voyages scolaires ;
- 90 000 CZK consacrés à l'aménagement des espaces extérieurs (jeux au sol et transformation de l'espace pavé autour du parvis fleuri) ainsi qu'à l'achat de matériel ludique pour les cours de maternelle et d'élémentaire ;
- 10 000 CZK destinés à compléter le fonds de livres de la BCD ;
- 100 000 CZK consacrés à l'acquisition de matériel pédagogique pour les classes du primaire.

Nous tenons à remercier très chaleureusement l'APE pour cette contribution qui permet de soutenir concrètement les projets de l'école et d'améliorer les conditions d'apprentissage et de vie des élèves.

Plusieurs achats ont d'ores et déjà été réalisés : la BCD a ainsi été enrichie de 30 ouvrages supplémentaires, les classes élémentaires ont bénéficié de matériel pédagogique spécifique permettant de mieux répondre à la diversité des besoins des élèves et deux draisiennes ont été achetées pour la cour de maternelle.

Certains projets d'aménagement des espaces extérieurs restent toutefois à concrétiser. Sous réserve de conditions météorologiques favorables, la réalisation des jeux au sol est envisagée pendant les vacances d'hiver ou de printemps. Les représentants des parents ont également proposé que les tracés soient réalisés à la craie par les élèves un vendredi, avant de venir bénévolement les peindre le week-end suivant. Par ailleurs, le projet de transformation de l'espace pavé autour du parvis fleuri en un espace couvert, protégé et accueillant, grâce à l'installation d'une tente dôme, est actuellement à l'étude. Les premiers devis reçus, d'un montant d'environ 200 000 CZK, sont cependant relativement élevés et nécessitent une réflexion complémentaire avant toute décision.

*Remarque : Certains parents, ayant découvert ce matériel pédagogique, s'interrogent sur la possibilité de l'utiliser également à la maison et sur l'intérêt qu'il pourrait présenter dans le cadre familial. Ce matériel pédagogique peut tout à fait être utilisé à la maison. Il peut constituer un support intéressant pour prolonger certaines activités réalisées en classe. Il est possible de trouver certains outils pédagogiques, par exemple sur le site Didactive : https://eshop.didactive.cz/*

## 4. Plan annuel pédagogique

### ➢ Les priorités pédagogiques

Conformément aux axes de notre projet d'établissement et aux nouveaux programmes des cycles 1, 2 et 3, les priorités pédagogiques s'articulent autour de plusieurs axes majeurs :
le climat scolaire, la réussite de tous les élèves, ainsi que la prise en compte des besoins éducatifs pour tous.

### ➢ Les évaluations nationales

Comme l'an dernier, les évaluations nationales organisées par le Ministère de l'Éducation nationale français ont concerné l'ensemble de nos élèves du CP au CM2 (CP, CE1, CE2, CM1 et CM2).
Les passations se sont déroulées à la mi-septembre.
Une seconde session, prévue en janvier, concernera uniquement les élèves de CP, afin de mesurer leurs progrès à mi-parcours.
Les résultats individuels seront communiqués et présentés aux familles lors des prochaines rencontres parents-enseignants, afin d'en expliciter les principaux éléments et d'accompagner au mieux chaque élève dans ses apprentissages.

➢ **Les mesures en faveur des élèves**

**Le FLSco :**

Cette année, 5 élèves non francophones nouvellement inscrits en élémentaire bénéficient d'un accompagnement en français langue de scolarisation, assuré par Mme PARRY-VRANA, soit en petit groupe, soit au sein de la classe.

Ces élèves se répartissent comme suit : 1 en CE1, 2 en CE2 et 2 en CM1.

Mme PARRY-VRANA assure également le suivi de certains élèves allophones nouvellement arrivés (EANA) en deuxième année, afin de les aider à consolider leur maîtrise du français.

En élémentaire, cet accompagnement représente 4 heures hebdomadaires, intégrées à l'emploi du temps pendant les activités de français (lecture, écriture ou étude de la langue).

En Grande Section de maternelle, 9 élèves non francophones et en situation de première scolarisation ont été accueillis. Au cours de la dernière période, Mme PARRY-VRANA intervient en complément des enseignements menés en classe afin de renforcer le développement des compétences langagières de ces élèves et de les préparer au mieux à leur entrée au CP.

**Les APC :**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont, comme les années précédentes, proposées le jeudi de 15h à 16h pour les élèves de l'élémentaire, et à raison de deux séances de 30 minutes sur le temps méridien le lundi et jeudi pour les élèves de maternelle. Chaque cycle d'APC comprend six séances. Les APC ne se déroulent pas la semaine des retours de vacances, afin de permettre aux enseignants de transmettre les autorisations parentales et d'organiser les groupes.

La participation aux six séances est obligatoire, celle-ci étant indispensable à l'atteinte des objectifs fixés.

Les élèves inscrits au périscolaire rejoignent ensuite leur activité à l'issue des APC.

➢ **Les projets**

***Éducation physique et sportive : natation***

Pas de changement concernant les niveaux des séquences d'apprentissage recommandées à l'école primaire. Elles sont positionnées en CP, CE1 et CM1. Dix séances sont prévues au printemps 2026.

***Les classes transplantées***

Les deux séjours proposés dans le parcours primaire ont été votés au Conseil d'établissement du 24 septembre 2026 :

-Séjour « classe patrimoine neige » proposé aux CE2 (62 élèves), en République Tchèque axé sur la compétence du savoir skier, du 25 au 29 janvier 2027 (4 nuitées) à Benecko, Krkonose (11000 CZK par élève).

-Séjour « classe patrimoine France » proposé aux CM1 et CM1-CM2 (70 élèves) axé sur la découverte de la capitale européenne, des ateliers nature et scientifiques, du 14 au 19 mars 2027 (6 nuitées) au chalet d'Artimont, à la Bresse dans les Vosges (13000 CZK par élève).

***La Chorale***

Comme l'an passé, 2 chorales sont proposées :

Le vendredi de 15h à 16h pour les élèves de CE1 et CE2,

Le lundi de 16h à 16h50 pour les élèves de CM1 et CM2.

En décembre, le lundi 7 pour les CM1-CM2 et le vendredi 11 pour les CE1-CE2, la chorale proposera un petit concert à destination des familles.

Au mois de février, la chorale des CE1-CE2 présentera Le Soldat Rose (a priori à l'Institut français), tandis que les CM1-CM2 donneront un concert un peu plus long que celui de décembre.

De février à juin, les CM1-CM2 prépareront une représentation de la comédie musicale Les Misérables, dans une version adaptée à leur âge.

***Les projets solidaires***

Depuis deux ans, les élèves de l'école élémentaire participent à l'opération de Noël organisée par la Croix-Rouge tchèque, qui consiste à préparer des boîtes cadeaux destinées à des enfants et adolescents. L'association nous a récemment sollicités afin de savoir si l'établissement souhaitait renouveler sa participation cette année. Cette proposition suscite toutefois quelques interrogations. Certains craignent notamment que le projet puisse être perçu comme une démarche de charité de la part des familles du lycée français envers des enfants en situation de précarité. Par ailleurs, la communication autour de cette opération gagnerait à être davantage harmonisée entre les classes afin que les familles disposent d'une information claire et cohérente.

Il convient néanmoins de rappeler que cette initiative ne relève pas uniquement de notre établissement : de nombreuses écoles et structures y prennent également part. Au-delà du geste matériel, ce projet constitue une occasion de sensibiliser les élèves aux valeurs de solidarité et de partage.
Prendre le temps d'échanger avec les enfants sur le sens de cette action et leur permettre de contribuer personnellement en ajoutant des dessins ou des lettres dans les boîtes cadeaux pourrait ainsi donner davantage de sens à leur participation et favoriser leur compréhension de la démarche solidaire.

**Questions diverses**

Le numérique : Les représentants des parents d'élèves dressent un bilan positif de la mise en place des devoirs « non connectés ». Les recommandations du ministère de l'Éducation nationale préconisaient de privilégier le recours à l'agenda pour noter les devoirs, afin de favoriser l'autonomie des élèves et de leur permettre d'accéder aux consignes sans avoir recours aux écrans. Certains parents s'interrogent sur la pertinence de l'utilisation de l'intelligence artificielle en classe. L'équipe pédagogique rappelle que l'objectif n'est pas de substituer l'intelligence artificielle aux apprentissages fondamentaux ou au travail personnel des élèves, mais de les sensibiliser progressivement à ces nouveaux outils, dont la présence dans notre environnement est désormais incontournable. À travers des activités ponctuelles et encadrées, il s'agit notamment de développer leur esprit critique, de leur apprendre à identifier les limites de ces outils, à vérifier les informations produites et à adopter une utilisation réfléchie et responsable du numérique.
Il ne s'agit pas d'apprendre aux élèves à utiliser l'IA pour obtenir des réponses, mais de leur apprendre à ne pas prendre systématiquement pour vraies les réponses qu'elle leur fournit. C'est un véritable enjeu d'éducation et d'esprit critique dès le cycle 3.

La circulation aux abords du lycée : De nombreux véhicules stationnent sur les trottoirs et sur le passage piétons aux heures d'entrée et de sortie des élèves, entravant la circulation des piétons et compromettant leur sécurité aux abords de l'établissement. Madame la Proviseure indique qu'elle profitera d'un prochain rendez-vous avec la mairie de Prague 5 pour attirer l'attention sur cette situation et envisager les solutions possibles.

Halloween : La possibilité d'organiser un temps festif autour d'Halloween à l'école primaire à partir de l'année prochaine est évoquée. L'organisation d'une fête d'Halloween ne relève pas des objectifs pédagogiques de l'école. En revanche, cette thématique peut être abordée sous un angle culturel, notamment dans le cadre des apprentissages linguistiques et de la découverte des traditions. L'organisation d'un événement festif relève davantage du temps périscolaire ou d'un centre de loisirs.

Mme RAYNAL clôt la séance à 18h15.

Secrétaire de séance
N. FELICES

Présidente du conseil
C. RAYNAL

